

Pour validation de Journal de l'Asir
Sortes à donner PNG le 12/1/26
Très Urgent

Assemblée générale du CIL La Gare & Les Côtes du Plan
Samedi 10 janvier 2026 - 9h30 - Salle du Hameau de la Gare

Présents.

Robert BENEVENTI, Maire d'Ollioules
Michel THUILLIER, 2^{ème} Adjoint délégué à la sécurité
Laetitia QUILICI, 5^{ème} Adjointe déléguée aux CIL
Antoine VACCARO, Conseiller Municipal
Davy ZAHOUT, collaborateur de cabinet de Monsieur le Maire
Pierre-Marie GASQUY, service Vie des Quartiers

Christian BIRBANO, Président démissionnaire du CIL
Mireille DOUCET, secrétaire du CIL
Thierry SAIAS, trésorier du CIL

Et une trentaine d'adhérents.

L'AG commence par un bref discours de Monsieur BIRBANO qui souhaite ses vœux aux adhérents.

I. Bilan financier

Monsieur BIRBANO dresse le bilan financier de l'année 2025.

Les dépenses ont été les suivantes :

- 125 euros pour la fête de la soupe
- 72 euros pour la galette des rois
- 380 euros pour la fête des voisins
- 132 euros pour l'abonnement du téléphone
- 600 euros pour la location du garage
- 975 euros pour la buvette du vide grenier
- 400 euros pour le VDPS secours du vide grenier
- 1070 euros pour la location du bus

Les recettes ont été les suivantes :

- 626.70 de cotisations des adhérents
- 1947 de vide grenier
- 1155 de la buvette du vide grenier
- 1149 de la sortie à San Remo

Le CIL dispose d'un total en caisse de 7646.43 euros.

II. Elections au CA.

Monsieur BIRBANO explique qu'il est démissionnaire de sa fonction de président, et de sa place au Conseil d'Administration depuis le 31 décembre 2025.

Les membres actuels du CA sont : DOUCET, SAIAS, LAINO, SAF, MOUTTE, SERTILLANGE.

Après de grands débats, les membres du bureau du CIL, Monsieur SAIAS et Madame DOUCET sont chargés d'expédier les affaires courantes, en attendant qu'une réunion du CA soit organisée, pour trouver un nouveau président, aucune candidature n'ayant fait jour au sein des adhérents.

III. Bilan d'activités 2025.

Monsieur ALMENDOLA n'a toujours pas reçu sa carte de déchetterie pour Sud Sainte Baume. Monsieur SAIAS va régler ce problème auprès de ses contacts à SSB.

L'aménagement de la RD11 entre les giratoires Barbier et Trotobas donne satisfaction.

Quelques racines de pins qui soulèvent l'enrobé à la route de la Gare en face de Daméro. La voirie a été rénovée en dessous de la gare. La vigne vierge a été coupée comme demandé lors de la dernière AG.

Un bémol : une plaque en fonte qui claque en face du 1002 B route de la gare. C'est la grille pluviale du caniveau central.

Monsieur le Maire prend bonne note, ce sera réparé. Et l'entretien sera fait régulièrement pour les plantes au dessus du mur de soutènement.

Un incendie dans la haie sur la propriété BLONDIN a fait fondre le globe d'éclairage public. Il a depuis été remplacé et donne satisfaction.

IV. Questions des adhérents.

Madame MOUTTE signale qu'à la descente de la gare, le panneau Cédez le Passage a été heurté par un véhicule et est penché.

Monsieur le Maire prend note, il sera réparé.

Madame SAF signale qu'une plaque en fonte sous laquelle se trouve la fibre se descelle chemin des coquelicots, au droit du passage piéton sous les voies ferrées.

Madame MOUTTE ajoute que des gens fouillent la dedans pour voler les fils.

Monsieur le Maire demande que cette plaque soit remplacée par une plaque fermée par des crochets inviolables.

Monsieur SAIAS indique qu'en descendant du parking de la gare sur le chemin des Coquelicots, le STOP est caché par un laurier roses qu'il faut tailler.

Monsieur le Maire indique que ce sera fait. C'est sur Ollioules.

Monsieur GENTY ajoute que l'éclairage public ne fonctionne pas bien sur ce secteur.

Monsieur le Maire demande qu'un contrôle général soit réalisé.

Monsieur GENTY (1002 B) explique que les bus font demi-tour sur l'espace devant son portail. C'est tous les jours. Il s'agit des bus navette de SSB.

Monsieur le Maire dit qu'on va écrire au président de SSB pour leur demander de revoir les trajets.

Madame SAF demande que le coin des poubelles sur la descente de la gare soit mieux respecté. Cela devient une déchetterie sauvage.

Monsieur le Maire rappelle que l'an passé, il avait proposé la pose d'une caméra verbalisatrice. Cela n'a pas été fait.

Monsieur GENTY propose de mettre le ramassage individuel en porte à porte, et supprimer ce point de collecte.

Monsieur le Maire explique que c'est compliqué d'obtenir les autorisations de rouler sur tous les chemins privés, et aussi c'est parfois impossible techniquement car le camion est trop gros et n'a pas la place de passer.

Monsieur le Maire propose de réétudier la question du porte à porte avec Yves PINTUS. Il signale cependant que la présence de ce petit renforcement, même après le retrait des conteneurs, risque de continuer d'être pris pour une déchetterie. Il faut installer la caméra, rapidement !

Monsieur SAIAS demande s'il existe des limitations de vitesse sur les pistes cyclables, et si les trottinettes et vélos électriques sont interdits sur les pistes cyclables.

Monsieur le Maire explique que non, bien entendu.

Monsieur SAIAS demande qui a la priorité quand il sort de son portail et s'engage sur la route, en devant traverser la piste cyclable, qui est de plus en plus empruntée.

Monsieur le Maire indique que ce sont les vélos qui ont la priorité. C'est le code de la route. C'est celui qui sort d'une propriété privée qui doit céder la priorité à ceux qui se trouvent sur la chaussée ouverte à la circulation publique, que ces derniers soient des voitures, des vélos, des trottinettes ou des piétons.

Monsieur BIRBANO signale des inondations sous le pont de l'autoroute quand il pleut.

Monsieur le Maire rappelle l'histoire de ce projet. La hauteur sous l'autoroute a été augmentée en décaissant la chaussée. On savait qu'en cas de forte pluies, le passage serait inondé. C'est fermé quelques jours par an, avec des barrières sécurisées. Mais ça permet au bus de passer 360 jours par an.

Les changements climatiques font que ça arrive de plus en plus souvent. Monsieur

HERMITTE notre technique voiries va faire des propositions pour améliorer les choses, de façon à limiter au maximum les jours de fermeture.

Madame DOUCET signale que la route de la gare, comme la route de Sanary, sont de plus en plus bouchonnées tous les soirs.

Monsieur le Maire explique qu'il y a eu une campagne de comptage par la métropole. On va se renseigner auprès du service routes de TPM pour avoir les chiffres et les vitesses constatées. En attendant, Monsieur le Maire encourage les gens qui se rendent à Sanary de prendre la sortie du nouvel échangeur, qui permet d'aller plus vite.

Madame LE RASSE voudrait que le portail du chemin du marché agricole qui donne sur la route de Sanary, soit ouvert plus tard. Ça lui éviterait de faire un détour pour rentrer chez elle depuis la gare.

Monsieur le Maire explique qu'il y a un agent de la mairie qui ouvre et ferme les parcs. Le marché se termine vers 19h30, et c'est l'heure à laquelle ce portail est fermé.

Il rappelle que cet accès n'existait pas auparavant. Les cheminements piétonniers se développent aux côtes du plan.

Monsieur PIROTA signale qu'il n'est pas contre l'idée que le portail soit entrouvert pour les piétons. Mais il est souvent ouvert en grand alors qu'il ne devrait pas. Il trouve qu'il y a déjà trop de circulation.

Monsieur SERTILLANGE signale que ce matin, le portail était fermé quand il est descendu de chez lui à pieds pour assister à l'AG, alors qu'il aurait dû être ouvert.

Monsieur le Maire admet qu'apparemment il y a quelques irrégularités dans les ouvertures et fermetures de ce portail. Il faut que ce soit mieux respecté. C'est tout. Le système comme il est, fonctionne. Il faut juste faire un système pour éviter que les gens ne l'ouvrent en grand. Il y a un doute sur le fait que le padel ait les clés lui aussi. Ce n'est pas normal.

Il faut donc : changer le système de fermeture pour remplacer le cadenas. Mettre un système pour dissuader les 2 roues de passer par là. Et tenter l'expérience de le laisser entrouvert que pour les piétons toute la nuit.

Monsieur PIROTA se plaint du jeu de Pickleball qui est organisé sur les cours du tennis municipal, dont le bruit s'est ajouté au bruit au padel.

Monsieur le Maire explique que le padel veut s'agrandir, mais la zone est compliquée au niveau de l'urbanisme. Il y aurait des bâtiments à l'intérieur desquels le jeu prendrait place, et ça serait beaucoup mieux pour les nuisances sonores.

Il ajoute qu'au tennis municipal, des cours de pickleball sont en projet, afin d'arrêter d'utiliser les cours de tennis pour ce sport, cours qui sont les plus proches de la propriété PIROTA. L'emplacement de ces nouveaux cours dédiés sera étudié pour éloigner les nuisances au maximum.

Il faut que Monsieur OLLAGNIER prenne en compte ces paramètres dans le projet, en coordination avec l'urbanisme, et que Laetitia QUILICI organise une rencontre avec la

présidente du tennis municipal pour bien étudier les choses en amont.

Monsieur GENTY demande où en est l'affaire de la fin du bail emphytéotique de l'immeuble de la placette de la gare.

Monsieur le Maire explique que la ville a pris un avocat, qui a lancé la démarche pour retrouver la pleine propriété du bâtiment. L'emphytéote, Monsieur BAUDRY a lui aussi pris un avocat. Il se défend en disant que les travaux ont été réalisés et qu'il a rempli sa part du contrat.

Il faut donc relancer notre avocat, afin d'avancer. Le contentieux ne pose pas de problème à la ville, sauf pour un point majeur : les procédures judiciaires prennent du temps, et aucun bailleur social de reprendra l'immeuble tant que le contentieux est en cours. On va tenter de récupérer les baux. La ville deviendrait la bailleuse des locataires à la place de l'emphytéote. La ville n'a pas attendu pour tenter de reloger les locataires. Mais les locataires ne veulent pas partir pour certains d'entre eux.

Il faut leur trouver des T5 voire des T6. C'est difficile à trouver. On continue à leur faire des propositions. Ça suit son cours.

Monsieur CARUSO fait part d'inquiétude des riverains du chemin Franca. Le terrain de Monsieur RAMONDA est constructible. Il y a aussi un projet de lotissement en haut au niveau du centre de formation. Il y a un panneau à vendre sur un terrain agricole derrière Barbier. Le chemin Franca et la traverse du Serpolet sont privés et déjà sous dimensionnés.

Monsieur le Maire explique que tous les terrains agricoles en vente, la ville demande à la SAFER de préempter, mais ça ne fonctionne pas toujours.

Pour le terrain RAMONDA il est en zone UDD, donc il est constructible. Il y a des règles urbanistiques à respecter : la voie d'accès au minimum de 4 mètres et la présence d'un poteau d'incendie à moins de 200 mètres. Sans ça, un permis de construire ne peut pas être déposé. Après, c'est l'évolution naturelle du quartier, dans le respect des droits du sol.

Si vous voulez vous renseigner plus finement, vous pouvez aller au service urbanisme.

Enfin, en ce qui concerne l'ancien centre de formation, il a été vendu, et la mairie n'a pas pu intervenir.

Madame SAF propose que la salle du hameau de la gare soit utilisée par des associations.

Monsieur le Maire est d'accord, il faut faire vivre ce local.

Madame DOUCET justifie son départ de ce local à cause du voisinage.

Assemblée générale du CIL La Gare & Les Côtes du Plan
Samedi 10 janvier 2026 – 9h30 – Salle du Hameau de la Gare

Demandes	Actions	Notes
La grille pluviale du caniveau central claque en face du 1002 B route de la gare quand les voitures roulent dessus	GH	Urgent
Refixer le piquet et le panneau Cédez le passage dans la descente de la gare vers le hameau. Il a été couché à terre	DST/GH	" "
Réparer la plaque en fonte sous laquelle se trouve la fibre au chemin des chemin des coquelicots, au droit du passage piéton sous les voies ferrées	DST/GH	" "
En descendant du parking de la gare sur le chemin des Coquelicots, le STOP est caché par un laurier roses qu'il faut tailler	DST/BL	4 Eirc
Faire une campagne de contrôle général de l'éclairage public sur les parkings de la gare, le hameau de la gare et le chemin des coquelicots	DST/CH GH	" "
Ecrire au président de SSB pour leur demander de revoir les trajets des bus afin qu'ils arrêtent de faire demi-tour dans le dégagement devant le 1002 B route de la Gare	CB/DZ	OK.
Point de regroupement des poubelles sur la descente de la gare vers le hameau : installer la caméra verbalisatrice pour faire respecter le lieu et retrouver ceux qui prennent cet endroit pour une décharge	DST/PMO	A voir avec Yves Pintus Contrôle de décharges
Organiser un RDV au hameau avec MLM, Yves PINTUS, LQ, PMG et le CIL pour étudier les possibilités de mettre le maximum de riverains en ramassage individuel	Secrétariat du Maire	idem
Faire des propositions d'aménagement pour réduire au maximum l'inondation du passage sous l'autoroute sur la route de la gare, sans empêcher les bus de passer	GH	A voir
Demander à TPM le résultat des comptages de véhicules réalisés sans avertir MLM au	DST/GH	OK.

hameau de la gare		
changer le système de fermeture du portail du marché agricole qui donne sur la route de Sanary, pour remplacer le cadenas. Et mettre un système pour, quand le portail est entrouvert juste pour laisser passer les piétons, dissuader les 2 roues de passer par là. Et tenter l'expérience de le laisser entrouvert que pour les piétons toute la nuit.	DST/GH pour modif technique Cabinet du Maire pour horaires d'ouverture	A Faire au plus vite
Organiser une réunion avec la présidente du tennis municipal et l'urbanisme pour étudier en amont tous les aménagements futurs en vue de réduire les nuisances sonores au maximum pour la propriété PIROTA	MO et LQ DSUA	Urgent
Faire avancer le dossier de la fin du bail emphytéotique de Monsieur BAUDRY sur l'immeuble de la placette de la gare, afin de mettre fin aux nuisances causées par les habitants	DGS/Sarah AMRI I Blanc A Lambert	<u>Recevoir des lancers</u>

19-1-2026
